



Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 11 mars 2022

Membres présents : M. André JACOB, M. Claude AFFOLTER, Mme Liliane BAUER, M. Gérard DURINGER, Mme Marie-Madeleine MARTIN, M. Paul LOSSEL, Mme Corinne ZEISSLOFF, M. Bertrand MEYER, M. Christian SCHNEIDER, Mme Valérie WANKMULLER, M. Sébastien DURST, Mme Stéphanie MESSMER, M. Alexandre FRIESS et Mme Elodie ROTH

Absents excusés : Mme Anne-Gaëlle SCHOTT.

Le Maire ouvre la séance par la présentation du procès-verbal de la séance du 11 février 2022 qui est adopté à l'unanimité.

TRAVAUX EN COURS

Fin des études relatives à la restructuration de l'ancienne agence du Crédit Mutuel

Le Maire présente les plans du futur permis de construire en vue de la restructuration de l'ancien Crédit Mutuel en local associatif de proximité. Il est proposé de transformer la fenêtre de la façade Nord, ouvrant vers le ruisseau, en sortie de secours, dans l'éventualité d'un changement de destination ultérieur du local. Le local actuel conservera son classement en local ERP de 5^e catégorie pouvant accueillir 19 personnes au maximum. Il est préconisé également de mettre en place une porte d'entrée avec une largeur supérieure à 90 cm (largeur réglementaire pour le passage des PMR). Le bâtiment sera équipé d'une climatisation réversible. Les luminaires seront intégrés dans des éléments architecturaux accrochés au plafond. Ces demandes de modifications seront transmises pour étude au maître d'œuvre, la société Architectes et Partenaires d'Eckbolsheim.

Avancement des travaux du chantier de reconstruction de l'école maternelle et de création d'un accueil périscolaire

Initialement prévue au mois de septembre 2022, la livraison du nouveau groupe scolaire ne pourra pas intervenir avant le mois de février 2023. M. Gérard DURINGER en charge du suivi du chantier met tout en œuvre pour que les travaux concernant la salle des fêtes au niveau inférieur soient achevés en septembre 2022. Pour mémoire, la salle des fêtes fait l'objet de travaux d'embellissement et de mise aux normes avec la mise en conformité du système de désenfumage, la restructuration du sas d'entrée, le remplacement des trois fenêtres côté Nord, la création d'un nouveau préau de 4 m de profondeur sur la façade Nord et la pose d'un dispositif d'infiltration des eaux pluviales par caquettes dans le parking. Le traditionnel Messti des 24 et 25 septembre 2022 devrait donc pouvoir être organisé pour partie à la salle des fêtes (kermesse des forains sur le parking, organisation de la restauration à l'intérieur). Compte-tenu du retard pris par les travaux la troupe des comédiens du Théâtre Français « Pfulgrîscene » a été contrainte de délocaliser ses représentations à la salle des fêtes de Hochfelden.

Création de la piste cyclable entre Pfulgriesheim et Lampertheim

Ce projet n'est pas encore entré en phase de consultation des entreprises. Le retard est dû au fait de l'interconnexion du projet avec l'Eurométropole de Strasbourg pour la partie de la piste sur le ban communal de Lampertheim.

POINT D'INFORMATION SUR LE PERMIS D'AMENAGER RUE DE LA MONTEE

Pour mémoire un permis d'aménager pour la réalisation d'un lotissement de 11 à 16 lots au maximum dans la partie terminale de la rue de la Montée est en cours d'instruction depuis le 10 janvier 2022 (cf PV du 14 janvier 2022). L'emprise du projet correspond à la zone IAU de 0.70 ares sur laquelle se trouve actuellement un enclos avec des chevaux. Etant donné qu'il s'agit d'un lotissement privé, les lots à bâtir à l'entrée de la rue de la Montée vont revenir aux propriétaires du foncier et seuls les terrains surplombant le garage Clemente seront commercialisés.

Le Maire propose de rendre carrossables les chemins communaux 247 et 250 en section 6 desservant la zone IAU au Nord qui font le bouclage avec la rue des Champs. Pendant la phase de viabilisation de la zone, il est proposé que les engins de chantier transitent par l'entrée Nord sur ces chemins consolidés. Par ailleurs, une réunion d'information avec les riverains de la rue de la Montée sera organisée dans la salle de musique au mois de mai après la délivrance du permis d'aménager.

VOTE DES SUBVENTIONS AU BUDGET PRIMITIF 2022

Le conseil municipal, par délibération, vote les subventions pour un montant total de 17 000 € conformément au tableau récapitulatif et ouvre les crédits correspondants au compte 6574 « subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé » au budget primitif 2022.

VOTE DES TAUX DE TAXE FONCIERE SUR LE BATI ET LE NON BATI AU 1^{er} JANVIER 2022

Le Maire propose d'augmenter les taux des taxes foncières pour l'année 2022 en proportion de 3 % sur le taux de TFB et de 0.05 % sur le taux de la TFNB.

Pour mémoire au 1^{er} janvier 2021, les taux votés étaient les suivants :

- SUPPRESSION DE LA TAXE D'HABITATION SUR LES RESIDENCES PRINCIPALES : aucun taux voté
(car compensation du produit de la taxe par la recette fiscale départementale de la taxe foncière sur le bâti au taux de 13.17 % en 2020)
- TAXE FONCIERE SUR LE BATI 27.81 %
(taux bonifié obtenu par le taux communal de 14.64 % de la TFB + taux départemental de 13.17 % de la TFB)
- TAXE FONCIERE SUR LE NON BATI 53.21 %

Les taux applicables au 1^{er} janvier 2022 sont donc les suivants

- TAXE FONCIERE SUR LE BATI 28.64 %
- TAXE FONCIERE SUR LE NON BATI 53.48 %

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Le Maire présente les différents documents budgétaires remis aux conseillers, le tableau des crédits à voter par article au budget primitif 2022 et l'état détaillé des dépenses d'investissement avec leur mode de financement. En section de fonctionnement, les crédits ouverts aux chapitres 11 et 12 et 66 ont été réévalués pour absorber des hausses de tarif (gaz, fioul et électricité des bâtiments communaux ne bénéficiant pas du tarif bleu réglementé), le poste locatif du bâtiment modulaire école maternelle pour 42 000 € et le remboursement des intérêts du nouvel emprunt de 600 000 € à compter du 1^{er} mars 2022. L'augmentation des dépenses de fonctionnement non compensée par de nouvelles recettes a pour effet de réduire la capacité d'autofinancement de la commune de 140 000 € à 90 000 € sur de nouvelles dépenses d'investissement, par le mécanisme de transfert de crédits du compte 023 (en dépense de fonctionnement) vers le compte 021 (en recettes d'investissement).

Chapitre	Dépenses de fonctionnement	BP 2021 avec DM	Réalisé au CA 2021	BP 2022
11	charges à caractère général (entretien bâtiments, voies, école...)	320 000,00	252 221,69	327 450,00
12	charges de personnel (traitements et cotisations sociales)	157 050,00	153 729,20	182 200,00
14	Atténuation de produits	1 500,00	0,00	6 500,00
65	autres charges (indemnités élus, contributions et subventions)	254 180,00	221 946,02	244 450,00
66	charges financières (intérêts des emprunts)	6 100,00	3 519,70	7 200,00
67	Charges exceptionnelles (ex CCAS et régul. des charges locatives)	1 500,00	193,20	0,00
68	Dotation aux provisions pour risques et charges			5 000,00
022	dépenses imprévues de fonct (utilisées pour les subv. exc.)	2 667,50	0,00	5 700,00
8 (chap. 042)	Dotation aux amortissements	4 202,50	4 202,50	1 500,00
023	Virement à la section d'investissement	140 000,00		90 000,00
	TOTAL	887 200,00	635 812,31	870 000,00

Chapitre	Recettes de fonctionnement	BP 2021 avec DM	Réalisé au CA 2021	BP 2022
002	Excédent antérieur reporté de fonctionnement	108 051,08	0,00	102 095,37
13	atténuation de charges (reversement d'indemnités journalières)	500,00	3 472,33	4 200,00
70	produits des services (chasse, rembt traitement Mme HECKEL)	90 930,00	101 011,52	58 572,63
73	impôts et taxes (TH et TF FNGIR taxe sur l'électricité)	489 912,00	521 683,06	516 412,00
74	dotations et participations (DGF et compensations de l'Etat)	181 650,00	185 162,69	170 600,00
75	revenus des immeubles (locations salle et logts communs)	13 946,00	14 639,59	14 100,00
76	produits financiers	10,92	20,00	20,00
77	produits exceptionnels (indemnités de sinistre)	2 200,00	3 867,41	4 000,00
	TOTAL	887 200,00	829 856,60	870 000,00

En section d'investissement, le remboursement du capital des emprunts va doubler, passant de 38 000 € à 78 000 € suite au déblocage fin 2021 du nouvel emprunt de 600 000 € destiné à financer le groupe scolaire école maternelle-périscolaire. 1 216 000 € ont été budgétisés en dépenses, aux chapitres 21 et 23, pour des travaux, dont une part de 1 106 380 € finançable sur les fonds propres de la commune (voir annexe au budget primitif 2022 en page suivante).

Les principales opérations d'investissement portent sur la création du nouveau groupe scolaire école maternelle périscolaire (reliquat prévisionnel à payer en 2022 et 2023 de 600 000 €) la restructuration de l'ancienne Agence du Crédit Mutuel, la création de la piste cyclable entre Pfulgiesheim et Lampertheim, le remplacement des projecteurs au stade municipal et l'achat de mobilier pour la nouvelle école maternelle, financés en grande partie grâce aux excédents de fonctionnement et d'investissement cumulés des exercices 2020/2021.

Pour mémoire :

L'excédent d'investissement cumulé en 2021 de 680 174,07 € intègre le montant du prêt débloqué de 600 000 €.

L'excédent de fonctionnement cumulé en 2021 de 302 095,37 € est éclaté sur les comptes **002** en recettes de fonctionnement et **1068** en recettes d'investissement

Chapitre	Dépenses d'investissement	BP 2021 avec DM	Réalisé au CA 2021	BP 2022
020	dépenses imprévues d'investissement	3 493,00	0,00	2 950,00
16	remboursement d'emprunts : capital	43 507,00	38 581,93	78 050,00
20	immobilisations incorporelles	5 000,00	0,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées	6 000,00	2 931,11	3 000,00
21	immobilisations corporelles (terrains, bâtiments public, voiries)	967 000,00	194 554,77	616 000,00
23	immobilisations en cours - constructions - avances sur marchés	325 000,00	300 000,00	610 000,00
	TOTAL	1 350 000,00	536 067,81	1 315 000,00

Chapitre	Recettes d'investissement	BP 2021 avec DM	Réalisé au CA 2021	BP 2022
021	virement de la section de fonctionnement du compte 023	140 000,00	0,00	90 000,00
001	excédent d'investissement 2020/2021 reporté	405 524,43		680 174,07
1068	excédent de fonctionnement 2020/2021 reporté	100 000,00	100 000,00	200 000,00
10	Dotations (FCTVA, TA)	103 366,07	99 014,95	27 205,93
13	Subventions			
	autres subventions	1 000,00		5 000,00
	Région			
	Département "contrat de territoire 2018-2021"	219 000,00	0,00	108 820,00
	Etat : DETR	7 500,00	7 500,00	11 750,00
	DSIL	43 000,00		
16	Emprunts et dettes assimilées (+ cautions)	300 507,00	600 000,00	550,00
024	Produits des cessions	900,00	0,00	180 000,00
28 (chap. 40)	Amortissement des immobilisations	4 202,50	4 202,50	1 500,00
238	Avances sur marchés publics	25 000,00		10 000,00
	TOTAL	1 350 000,00	810 717,45	1 315 000,00

ANNEXE AU BUDGET PRIMITIF 2022 - FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS 2022

Autofinancement brut (virement de la sect de fonct)	90 000,00	Montants en €
Annuités (capital)	77 500,00	
Autofinancement net		12 500,00
FCTVA 2022 à percevoir sur DI 2021	14 625,93	
Taxe d'aménagement	12 580,00 (prévision)	
Amortissement (chap.28 - 040)	1 500,00	
Produits des cessions	180 000,00	
Autres subventions	5 000,00	
DISPONIBILITES POUR INVESTIR EN 2022		226 205,93
RESULTATS 2021		
Excédent d'investissement cumulé 2021 reporté		680 174,07
Excédent de fonctionnement 2021 reporté en recette d'inv. (titre au 1068)		200 000,00
DISPONIBILITES TOTALES 2022		1 106 380,00

OPERATIONS	TOTAL	AUTOFINANCEMENT	SUBVENTIONS
terrains et bâtiments	396 000,00	337 180,00	
Achat de terrains nus	99 000,00	99 000,00	
Cimetière communal : acquisition de mobilier funéraire	0,00		
Réhabilitation du Crédit Mutuel avec frais de moe	235 000,00	176 180,00	58 820,00
Mairie (volets)	10 000,00	10 000,00	
Bâtiments scolaires	5 000,00	5 000,00	
Salle des fêtes	30 000,00	30 000,00	
Presbytère (volets)	17 000,00	17 000,00	
Voirie	100 000,00	50 000,00	
Piste cyclable le long de la RD 64 rue de Lampertheim	40 000,00	40 000,00	
Plantations d'arbres et d'arbustes	10 000,00	10 000,00	
reliquat voirie RD 64 (crédits de report au BP 2022)	50 000,00	0,00	50 000,00
Réseaux d'électrification	55 000,00	43 250,00	
Solde éclairage public RD 64	0,00		
Eclairage public : remplacement des projecteurs du stade	47 000,00	35 250,00	11 750,00
Double candélabre à l'entrée de la rue des Acacias	8 000,00	8 000,00	
Installations de voirie (4e radar, illuminations de Noël, totems)	10 000,00	10 000,00	
Autres réseaux	5 000,00	5 000,00	
réserves : borne d'amplification du Wifi	5 000,00	5 000,00	
Mobilier (pour nouvelle école maternelle)	20 000,00	20 000,00	
Matériel de bureau et informatique (2 tablettes école maternelle)	20 000,00	20 000,00	
Autres immobilisations (reliure des registres d'état civil)	10 000,00	10 000,00	
TOTAL DES DEPENSES AU CHAPITRE 21	616 000,00	495 430,00	120 570,00
Nouvelle école maternelle (au compte 2313)	600 000,00	600 000,00	
TOTAL DES DEPENSES AU CHAPITRE 23 constructions en cours	600 000,00	600 000,00	
subventions d'équipement - compte 20422 (DI)			
participation à Orange enfouissement réseau (rue de Pâques)	3 000,00	3 000,00	
TOTAL DES DEPENSES AU CHAPITRE 204 (à amortir en 2 ans)	3 000,00	3 000,00	
Frais d'études (compte 2031)	5 000,00	5 000,00	
TOTAL DES DEPENSES AU CHAPITRE 20	5 000,00	5 000,00	
dépenses imprévues d'investissement	2 950,00	2 950,00	
TOTAL DES DEPENSES AU CHAPITRE 020	2 950,00	2 950,00	
4 TOTAL	1 226 950,00	1 106 380,00	120 570,00

RENONCIATION A L'EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Il est porté à la connaissance de l'assemblée qu'une déclaration d'intention d'aliéner concernant le terrain bâti du 31 rue des Bleuets, en section 6 parcelle 138 de 2.03 ares, a été réceptionnée le 1^{er} mars 2022.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, renonce à exercer son droit de préemption urbain sur ce bien immobilier

DIVERS

Ouverture de l'enquête publique relative à la modification n° 1 du PLU intercommunal

Le Maire annonce que l'enquête publique relative à la modification n° 1 du PLU intercommunal aura lieu du 8 avril au 10 mai 2022. Une permanence sera assurée en Mairie de Pfulgiesheim par le commissaire enquêteur, M. Gabriel NEUSCH, lundi 11 avril 2022 de 16 h à 19 h.

Report des conseils municipaux des 8 avril et 10 juin 2022

Les dates des conseils municipaux initialement prévus le vendredi 8 avril et le vendredi 10 juin sont décalées aux dates suivantes en raison de l'organisation des opérations électorales des dimanches 10 avril et 12 juin :

- mardi 12 avril 2022 à 20 h
- vendredi 24 juin 2022 à 20 h

Permanences électorales pour la tenue des bureaux de vote les 10 et 24 avril 2022

Le tableau des permanences électorales est établi par tranche de 2 heures de 8 h à 19 h, la dernière période allant de 16 h à 19 h. Les conseillers seront invités à vérifier leur plage de présence et en cas d'empêchement à trouver un remplaçant pour assurer le fonctionnement du bureau de vote.

Guerre en Ukraine

Le Maire fait la synthèse de toutes les informations et les initiatives qui ont été prises localement depuis le début de la guerre en Ukraine.

La commune de Griesheim-sur-Souffel a organisé une collecte de vêtements, de couvertures, de produits d'hygiène, de médicaments... à destination de Lodz en Pologne au début du mois de mars.

La Préfecture a demandé aux communes de faire remonter les informations sur les logements vacants (résidences hôtelières, logements communaux inoccupés...) via la cellule de crise. A ce stade, l'Etat privilégie l'accueil des familles dans les collectivités plutôt que chez l'habitant.

Un tract va être diffusé auprès des habitants de Pfulgiesheim pour les inciter à faire des dons en argent auprès d'associations caritatives et humanitaires investies en Ukraine (Croix Rouge...).

Le collectif CKSU regroupant des personnes bénévoles s'est créé pour organiser des actions d'entraide en faveur des réfugiés ukrainiens sur le secteur du Kochersberg.

Le Maire en concertation avec la paroisse protestante informe l'assemblée que le presbytère du 16 rue Principale pourrait temporairement être mis à disposition de familles ukrainiennes ayant fui leur pays. Le logement, vacant depuis le départ de la Pasteure en août 2020, est habitable à condition d'être remeublé. Le conseil municipal se déclare favorable à ce projet d'accueil qui devra se construire en lien avec les services de l'Etat.

Par ailleurs, une subvention a été votée au budget primitif 2022 au bénéfice de l'association Promoukraïna.

TOUR DE TABLE

Mme Liliane BAUER, Adjointe en charge des affaires scolaires, a annoncé en conseil d'école, les changements des horaires scolaires à compter de la rentrée de septembre 2023. L'accueil du matin par la garderie périscolaire est maintenu jusqu'en juillet 2023. De plus amples informations seront données au fur et à mesure de l'avancement du chantier de construction du nouvel accueil périscolaire qui sera géré par l'ALEF pour le compte de la Communauté de communes du Kochersberg.

M. Bertrand MEYER recherche un volontaire pour effectuer les stages « zéro déchets » proposés par la Communauté de Communes du Kochersberg.

Pour mémoire, à la demande de Mme ZEISSLOFF, il est rappelé que la matinée de nettoyage du ban communal est organisée samedi matin 2 avril. Elle relève également que l'éclairage public de nuit est coupé de 1 h à 5 h dans la commune de Griesheim-sur-Souffel. Dans le contexte de la hausse inédite du coût de l'énergie, cette initiative pourrait être reproduite dans la commune de Pfulgriesheim. A suivre...

M. Paul LOSSEL signale qu'un luminaire ne fonctionne pas dans l'impasse de Truchtersheim.

Mme Stéphanie MESSMER a constaté que l'éclairage du parking en lisière des champs de la résidence SIBAR au 14 rue du Levant ne fonctionne pas. Un signalement sera fait auprès d'Alsace Habitat (ex SIBAR).

Enfin, le sapin de Noël monté sur le rond-point de la rue de Lampertheim est toujours en place. Il conviendra de le faire enlever avant Pâques.

La séance est levée à 11 h 18.